

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE LABRUYÈRE



Préambule : Ceci est une transcription directe d'un document manuscrit écrit à la fin du 19ème siècle par un des premiers instituteurs du village. Il est probable que ce document ait été rédigé par l'instituteur en préparation du Concours Régional. C'est ce que semble indiquer l'introduction

Introduction :

A ceux qui demandent ce que pourront exposer Mrs les Instituteurs au concours régional ? On peut répondre :

- 1° Le bilan des richesses industrielles, commerciales et agricoles de leur commune.*
- 2° L'histoire intéressante d'un passé que l'on oublie de jour en jour.*
- 3° La preuve de leurs efforts pour contribuer dans la mesure de leurs moyens au bien-être général.*
- 4° Celle d'un patriotique désintéressement car on sait bien que nos travaux supplémentaires ne sont guère indemnisés.*

Monographie de la commune de Labruyère

La commune de Labruyère, canton d'Auterive, arrondissement de Muret (Haute Garonne) est située sur le voisinage de la ligne du méridien de Toulouse S 5' 53''

Elle est enclavée au Nord, au Nord Est, à l'Ouest et partie au Sud dans le territoire de Grépiac. Elle confronte à l'Est à deux communes de l'arrondissement de Villefranche, Issus et Auragne au midi, à celles d'Auterive et de Grépiac. Son altitude varie entre 180 m et 233 m au-dessus du niveau de la mer.

Sa forme rappelle un peu celle de la France. Sa superficie de son territoire est de 220 hectares. Sept kilomètres la séparent du chef-lieu de canton, quatorze de Muret et vingt-huit du chef-lieu du département.

Le Tédélou, ruisseau venant de Cintegabelle après avoir traversé Mauvèzin et Auragne, sert de limite au Nord Est à la commune de Labruyère qu'il sépare de celle d'Issus, suivant une courbe de 230 mètres. Ce ruisseau est sans importance, son lit peu profond aux époques de crues n'a pas une largeur de cinq mètres. A 1 km de Labruyère, il se jette dans la Hise, cours d'eau plus profond et plus large venant de Gibel.

- 1° Trois petits ruisseaux naissent dans la commune :
Un à l'est, celui de Pichou qui se jette dans le Tédélou sur le territoire d'Auragne ;*
- 2° au Nord-Est celui de Bernardine ;*

3° au Sud-Ouest, celui de Ribel (*aujourd'hui Rivet*), d'un parcours de 900 m sur le sol même de Labruyère. Ce dernier change de nom et prend celui du ruisseau de Loubens.

Ces deux ruisseaux entrent dans la commune de Grépiac à l'Ouest de Labruyère et à peu de distance du premier village et se jettent l'un dans l'Ariège, l'autre dans le canal du moulin.

Le village de Labruyère, assis au nord sur la crête la plus élevée des trois coteaux qui ondulent le sol de la commune, est traversé dans sa longueur par la route de Grépiac à Auragne. Son altitude au bas du perron de la nouvelle mairie est de 233 m au-dessus du niveau de la mer.

Deux vallées parallèles, suivant de l'Est à l'Ouest la ligne du coteau du village, rejoignent la plaine de Grépiac. Là, le sol dans un parcours de 1500 m depuis le village perd de 45 à 50 m d'altitude.

L'eau potable est quelquefois rare à Labruyère. Au mois d'Août 1884 deux puits seulement donnaient la quantité d'eau nécessaire à la consommation des ménages. Une annexe au chemin d'Auragne, établie depuis peu rejoint à cette heure dans la vallée, la fontaine de Péchou (*Pichou aujourd'hui*). Cette fontaine, munie d'une bonne pompe, par les soins de l'administration communale, peut suffire à tous les besoins. Sur la hauteur, au milieu du village, une mare, rarement à sec, bâtie cimentée permet d'abreuver en tout temps le bétail.

Labruyère compte 28 maisons qui forment le seul centre important de population. Le village, comprenait autrefois le Château (propriété du Seigneur de Grépiac), une habitation bourgeoise (vielle demeure du seigneur du lieu), et la vielle église, plus 26 maisons étroites élevées d'un étage. Les trois vieilles constructions n'existent plus.

La vielle église avec clocher en éventail, n'avait rien de remarquable. Un bénitier incrusté dans le mur, portant la date de 1751 en forme de coquille en marbre des Pyrénées est le seul vestige qui en reste.

Les cloches ont été fondues en 1793 pour faire de la monnaie de Piloni ; une, néanmoins qui dans sa chute s'était enterrée profondément et brisée a été refondue sur place et sert dans l'église nouvelle. La démolition de la vielle église qui menaçait ruine, a eu lieu en 1878.

La maison d'école renfermant la mairie et l'église neuve, bâties chacune à une extrémité de Labruyère donnent à ce petit village une agréable perspective.

L'ancien château, jadis propriété du seigneur de Grépiac, Palastron de Lahillère, co-seigneur de Labruyère avec Joseph François de Rouquette, était flanqué d'une tour qui croula de vétusté et dont la charpente est demeurée dans le souterrain creusé au-dessous. La construction était en brique et les murs épais comme tous ceux des constructions féodales.

Les caves, aujourd'hui recouvertes par des cultures ne servent à rien. On y voyait les crèches des étables qui en temps de guerre abritaient le bétail des paysans.

Les vieillards d'aujourd'hui n'ont point vu ce château debout, mais, ils se souviennent qu'il était l'effroi de leurs pères dont l'imagination voyait la nuit aux fenêtres inhabitées, les fantômes des seigneurs qui l'avaient élevé.

La maison du Seigneur de Labruyère, Joseph François de Rouquette, située près du château était en pisé et boiseries. L'intérieur contenait de belles pièces ornées de moulures de l'époque Louis xv. Une maison agréable à un étage au fond d'une cour à l'aspect du midi, ayant vue sur le chemin d'Auragne la remplace avantageusement à cette heure.

Un vieux buis, au verger autrefois planté d'amandiers, par son âge et sa dimension, témoigne qu'un jardin français ornait jadis la demeure seigneuriale.

Une vieille urne verte vernie avec trois lézards pour anses, deux vieux pots à fleurs de la renaissance en terre rouge avec macarons, le faite d'un pigeonnier féodal sont tout ce qui reste de la vieille demeure que les habitants des pauvres bicoques de Labruyère appelaient naïvement la maïsou, comme si la maison du Seigneur était aussi la leur.

Au milieu du village se trouve le presbytère, que Labruyère possède depuis 1782. Il fut acquis sur l'autorisation du Gouverneur du Languedoc et payé 800 livres de fonds empruntés. En 1861 cet immeuble a été agrandi de moitié par les dons volontaires des habitants. Un acte passé la dite année chez Maître Cappé notaire à Miremont en fait foi. Au presbytère, est annexé un jardin.

Le local exigü de l'ancienne mairie, tombant en ruine, situé vis-à-vis de l'école actuelle a été vendu en 1884 au voisin de droite dont la maison en 1814 servait de salle de police aux soldats anglais.

Les terres arables de la commune sont assises sur des marnes sablonneuses ou calcaires, et aux quartiers les plus élevés, sur des roches à demi quartzes de formation récente. La nature du sol varie avec les pentes et passe des terres

argileuses aux terres légères, ou-bien mêlées de sable et de gravier en allant de la côte à la vallée.

Le climat diffère un peu de celui de la plaine de Grépiac et des bords de l'Ariège. Il est heureusement moins frais. Le vent d'est qui suit jusqu'à midi parfois la marche du soleil traverse dans le sens de la longueur tout le village qu'il assainit. Quoique exposé sur les hauteurs à l'action des vents de tous les points de l'horizon, ce pays est salubre.

Au nord le paysage présente le versant méridional de la dernière colline de l'arrondissement de Toulouse sur lequel est assis Clermont, suivi au nord et au nord-est des coteaux aux altitudes de 276 m (Espanès, Montbrun) de l'arrondissement de Villefranche.

Au- dessus des coteaux et de la vallée d'Issus, se dessine la silhouette de la montagne noire, plus à l'est St Léon , les hauteurs de Nailloux, un peu moins loin Auragne, continuent le cercle de l'horizon .Les coteaux qui cachent Auterive sont dominés au midi par les cimes neigeuses des Pyrénées, aux pieds desquelles , surtout avec le vent d'est, l'œil distingue les pentes abruptes de la montagne de Tarbes, la ligne courbe , dans un lointain irisé, de la terrasse de Plantaurel, ainsi que la trouée de Foix qui donne passage à l'Ariège. A l'ouest enfin, le village et la plaine de Grépiac , Lagardelle, Venerque, Le Vernet ; plus loin Seysses, sont encadrés par les hauteurs de la rive gauche de la Garonne dans l'arrondissement de Muret ou par celles du département du Gers. Une Station météorologique ne saurait être mieux placée.

La population de Labruyère (qui avant la révolution était de 189 habitants) était de 152 habitants en 1882 .Ce qui donne 70 habitants par kilomètre carré (chiffre égal à la moyenne de la population française).

La population de Labruyère se répartit comme suit :

QUARTIERS	NOMBRE DE MAISONS	NOMBRE D'HABITANTS
Labruyère village	28	117
Le Pech	3	13
Bernadine	1	6
Ribel	1	7
Les Coffres	1	6
La Grave	<u>1</u>	<u>7</u>
34 Total	34	156

Le chiffre de 152 s'est augmenté de 4 habitants à cause de l'excédent de naissances sur les décès.

La population est essentiellement agricole. Les propriétaires ruraux font valoir eux-mêmes leurs fonds, surveillant avec soins leurs domestiques et valets.

Les cultures peuvent se classer comme suit :

<i>Céréales</i>	<i>95 hectares</i>
<i>Prairies artificielle</i>	<i>80 "</i>
<i>Vignes</i>	<i>10 "</i>
<i>Jachère</i>	<i>12 "</i>
<i>Bois et forêt</i>	<i>3 "</i>
<i>Jardins, plaisances</i>	<i>5 "</i>
<i>Cours, aires, bâtisses</i>	<i><u>7</u> "</i>
<i>Ensemble :</i>	<i>212 hectares</i>

L'assolement triennal est la base de la culture. Le chêne est l'essence des bois exploités, les bordures des champs sont plantées d'ormeaux qui servent au charronnage. Les vignes ne connaissent pas encore le trop fameux phylloxera d'importation américaine.

50 bœufs de travail, 10 vaches pour la production, 10 élevés de 18 mois à 2 ans, forment l'ensemble des animaux de la race bovine.

200 brebis, 40 moutons, 200 agneaux, forment celui de la race ovine.

13 Juments seulement existent à Labruyère.

Les cultivateurs nourrissent 34 porcs pour les besoins de leur ménage.

Les ménagères laborieuses vendent en outre annuellement 30 paires d'oies, d'autant de paires de canards sur les marchés de Venerque, d'Auterive et de Miremont.

Quelques travailleurs des champs occupent leurs loisirs d'hiver aux veillées à des ouvrages de vannerie, qu'ils écoulent à Toulouse. D'autres font des balais, mais la valeur de ces travaux est bien modeste.

La commune possède à cette heure 2926 mètres de chemins à l'état d'entretien et 583 en voie de construction.

Elle est traversée par trois chemins vicinaux : 1° Le chemin de Grépiac à Labruyère, 2° Le chemin vicinal n°4 (Labruyère à Auragne), 3° L'annexe n°3 (du n°1 à la fontaine de Pechou), 4° Le chemin n°2 de Labruyère au chemin de grande communication n°13 (de Toulouse à Auterive)

Le n°2 est en lacune à l'arrivée de Labruyère de 440 m. Espérons que cette lacune sera bientôt comblée, surtout à l'aide de la 4ème journée de prestation dont s'est imposée la commune en 1884 pour les années suivantes. Ce chemin abrégera de 2 km la route qu'il faut aujourd'hui parcourir pour se rendre à Auterive et qui oblige à passer par Grépiac. L'exécution de ce chemin est d'un grand intérêt pour la commune et facilitera les relations indispensables avec le chef-lieu de canton.

5° Enfin le chemin de grande communication n°13, de Toulouse à Auterive par Ramonville, Aureville, Clermont, Venerque et Grépiac, limite à l'ouest Labruyère et ladite commune de Grépiac en suivant au couchant une ligne droite de 400 mètres.

Le conseil municipal compte dix membres dans son sein, y compris Mr Garrigues, adjoint et Mr le Maire Glaises Jean qui a succédé dans cette honorable fonction en 1867 à feu Mr Glaises Antoine, son père. Ce dernier l'exerçait, après avoir quelques temps fait partie du conseil municipal depuis le 28/8/1815. Le 10 juillet 1847, la société d'agriculture sous la présidence de Mr le Vicomte de Panat lui décerna la grande médaille d'argent.

Le zèle pour les intérêts communaux et l'intelligence des besoins de la population qui caractérise cette honorable famille dans laquelle la confiance de l'Autorité de nos concitoyens a rendu l'écharpe héréditaire, ont fait de Labruyère une commune modèle.

Le nom des conseillers municipaux, eux aussi dévoués au progrès, s'est toujours à juste titre trouvé associé à tout le bien réalisé depuis 70 ans. Redressement et construction de routes, agrandissement du presbytère, puits, fontaines munies de pompes, reconstruction de l'église, édification d'une école largement pourvue de tout ce qui donne au maître le courage au travail et la certitude de contenter ses chefs, assainissement du village, nouvelle salle de mairie substituée en 1885, à celle qui tombait en ruine. ..etc, etc.

On ne s'aperçoit point à Labruyère des révolutions, ni des commotions politiques. Encore un peu de temps et cette commune si petite pourtant, n'aura rien à envier aux plus favorisées de l'arrondissement, pour tout ce qui concerne le bien-être et la moralité des citoyens.

Un garde champêtre étranger à la commune, aux appointements de 150f l'an fait la police. Depuis 1857 il exerce sa profession, et, comme les mœurs sont vraiment honnêtes et patriarcales, il n'a pas de délinquant à reprendre.

La vieille chapelle vicariale, dépendant de St Paul d'Auterive a été convertie en succursale en 1861, desservie comme l'église actuelle, par l'abbé Jalabert. Celle-ci a été reconstruite à l'aide de généreuses souscriptions qu'il faut chiffrer, pour quelques-uns, par un billet de mille francs. Huit mille francs furent ainsi obtenus. Un emprunt de 6000 frs consenti par la commune, au crédit foncier et trois subventions de l'Etat ou du département s'élevant à 5800fr ont permis d'élever le monument. 5000fr seraient au plus nécessaires pour tout terminer.

Le clocher attend encore la flèche qui dominera le pays à une altitude de 270m. Là, sera un point de mire dont se servira le génie militaire. Cette église, commencée le 26 mars 1878 fut inaugurée le 3 août 1879. Elle est bâtie sous le style roman. La construction est bien faite. Le plan primitif comprenait une chapelle latérale qui n'a pas été exécutée et qui serait bien utile pour consolider l'œuvre. La paroisse qui a eu deux messes pendant qu'on édifiait le monument, n'en a plus qu'une, le dimanche, contrairement au vœu exprimé par un certain nombre d'habitants.

Le receveur municipal de Labruyère est celui de la réunion d'Auterive. La valeur actuelle du centime est de 11,75 : la commune est imposée de 4,4 centimes extraordinaires jusqu'en 1896. Les revenus ordinaires sont de 85 francs.

Les impositions de 1885 sont établies comme suit :

<i>Foncier</i>	<i>2291.31</i>
<i>Propriétés bâties</i>	<i>206.38</i>
<i>Côte personnelles</i>	<i>489.97</i>
<i>6 portes 8 fenêtres</i>	<i><u>149.59</u></i>
<i>Ensemble</i>	<i>3137.25</i>
<i>Sur cette somme :</i>	<i>1215.90 vont à l'Etat</i>
	<i>296.09 vont au département</i>
	<i>1321.23 retournent à la commune</i>
	<i><u>44.03</u> restent pour non valeurs</i>
	<i>3437.25</i>

**L'instruction primaire est donnée aux enfants des deux sexes de la commune depuis le mois d'octobre 1884 par l'instituteur Viadous Bachelier Es- lettres en 1848, ci-devant instituteur à Clermont durant sept ans. Son épouse (Adelina Dizembourg) est la directrice des travaux à l'aiguille des filles. Avant la révolution, il n'était pas question d'instruction primaire dans la*

commune de Labruyère où la boue, et la difficulté des communications tenaient les gens prisonniers six mois dans l'année.

En 1790 et 1791, le salaire du régent est mentionné pour la première fois sur le budget annuel de la communauté, mais en regard il n'y a pas de chiffre porté. Aux années suivantes, il n'en est plus question.

En 1836, sur le budget de la commune apparaît une imposition de 0,025 produisant une somme de 40' pour cet objet. Les instituteurs privés ou publics d'Auragne, de Grépiac, d'Auterive ou de Venerque ont donné quelque instruction aux enfants de Labruyère, assez heureux pour pouvoir le recevoir, jusqu'en octobre dernier.

Le nom de la commune de Labruyère n'aurait pas en apparence une étymologie trop difficile à trouver. Comme bien d'autres noms de cités ou de village, celui qui nous occupe a été modifié par le temps et l'ignorance.

S'il présente aujourd'hui une certaine analogie avec la nature du sol de la commune qui n'est plus déjà la terre plantureuse du Lauraguais, il n'en faut pas conclure que ce nom a toujours été le sien.

Le document le plus ancien dont j'ai disposé date de 1619 et porte La Burguière Dorsa. Un second de 1688 porte La Burguière Ancas. Le territoire si peu étendu de cette petite communauté était alors divisé en 2 sections dont la trace est aujourd'hui perdue.

Le registre du desservant Bories qui part de 1630 et se continue jusqu'en 1654 porte :La Burguère Dorsa. La Bruguière se lit pour la 1^{er} fois en 1692.

En 1740 ce n'est plus Labruguière, c'est Laburière Dorsa.

En 1759 au livre des délibérations des consuls, nous trouvons Laburière Dorsas.

En 1774 apparaît La Bruyère, puis Labruyère tel que nous écrivons aujourd'hui, sauf que les uns ont écrit avec y et les autres avec un j.

La racine du mot primitif est Burg (château) dans le vieux français. De ce mot on a fait une Burguière (un petit château) d'où naturellement La Burguière.

Si nous rendions son vrai nom au village dont nous avons l'honneur d'être le premier instituteur, les mânes des ancêtres dont s'élèvent dans l'école les jeunes descendants seraient peut être fiers du Maître.

Nous avons Le Burgaud, pourquoi n'aurions- nous pas La Burguière dans la Haute Garonne.

L'histoire municipale de La Burguière ou de Labruyère, faute de documents, ne peut s'établir que depuis la seconde moitié du 18^{ème} siècle Les archives communales un peu détériorées à cette heure, furent inventoriées en 1792 avec assez de soin par le greffier Labarbe le 30 germinal.

Labruyère comme Grépiac était taxée par les Etats du Languedoc et il est permis de penser que Labruyère comme Grépiac et bien d'autres villes du midi, malgré la disparition de titres authentiques a joui de toutes les libertés municipales.

En 1759 au mois de Mai, Bernard Cappé, Jean Prat consuls, assistés de Jean Gleises et autres notables du lieu, assemblés en corps de communauté dans la maison presbytérale, ayant pour greffier Duzac, font le calcul de ce que chacun des taillables doit payer sur la taxe royale de capitation. Ils nomment Maleterre pour collecteur et imposent la communauté de 450livres 17sols 9 deniers..

Le Seigneur du lieu Rouquette dont les descendants ont francisé le nom, était taxé de 80livres qu'il payait en 2 à 3 fois au collecteur.

Depuis ce temps jusqu'à l'heure présente, il est possible de suivre l'histoire de la municipalité. Elle est en petit celle de la France.

Essais d'organisation, moments d'enthousiasme, jours de pénurie... Les heures critiques de la fin du siècle dernier y ont laissé leur trace.

Les réquisitions de toutes sortes sont consignées sur le registre du conseil général de la commune. Tous les habitants payèrent leur tribut au nouvel ordre des choses et lui fournirent des défenseurs.

Les volontaires de l'an II, à l'heure de la levée en masse fournis par Labruyère et Chaussas (section de la commune de Labruyère faisant aujourd'hui partie du territoire d'Auterive) dont l'une avait 9 jeunes gens et l'autre

2 seulement sur la liste de recensement, furent : Arnaud Gleises fils de Jean, né à Labruyère 23 ans et Jean Arnaud né au même lieu 22ans. Esticury Joseph 18 ans (enfant trouvé) Cantegril François 26 ans.

Le conseil resta trois jours en permanence et la jeunesse tira au sort, heureuse de donner sa vie pour la patrie ! D'autres partirent plus tard et moururent sous les drapeaux. Mon devoir d'historien est de consigner ici leurs noms : Etienne Regueine, Gleises Jean, décédés en 1807, Quercy Mathieu en 1810.

L'esprit éclairé des administrateurs de l'époque permit au Seigneur de Grépiac et à celui de Labruyère, de recevoir asile chez d'honorables citoyens dont les descendants remplissent aujourd'hui de hautes fonctions et qui s'honorent de leurs convictions républicaines.

Le dernier Seigneur de Labruyère, François Joseph Roquette remplit pendant un an les fonctions d'agent municipal de la commune de Labruyère, enregistrant les naissances et les décès. Il décéda en son domicile à la Maisou

Le 7 fructidor an VIII de la République .Les héritiers furent régulièrement mis en possession du bien qu'il délaissait, par les municipaux de l'époque.

L'inventaire de 1709 porte à 96 arpents le bien du Seigneur d'alors, ancêtre de François Joseph et qui avait nom Louis De Roquette. L'impôt d'alors était de 17 livres.

Quand fut mise en exécution la loi des suspects, les conseillers municipaux répondirent en 1792 par une délibération en règle portant que le ci-devant Seigneur n'est pas ennemi des institutions nouvelles, qu'il paye régulièrement

sa taxe. Ils n'indiquent qu'un grief léger « qu'il ne croit pas aux prêtres de l'époque qu'ils appellent les prêtes de la loi ».

Le Seigneur de Grépiac :Polastron de la Hilhère, le Chevalier Duprat, noble habitant au Pech de Labruyère, François Joseph de Rouquette étaient aimés dans le pays. Incarcérés malgré cela, la chute de Robespierre leur sauva la vie.

Le dernier vœu du dernier Seigneur de Labruyère témoigne d'une humilité qui n'est plus de nos mœurs. Il a voulu être inhumé à l'entrée même du cimetière. Sa fosse, sans aucun signe distinctif est sous les premiers pas du chemin qui sert à circuler dans le champ du repos.

Les descendants de cette famille qui ont représenté le pays dignement sous la monarchie et sous le dernier Empire, jouissent de la considération et de la fortune que leur ont laissées leur ancêtre. La magistrature en compte quelques-uns dans son sein.

Tout ce que l'on trouve aujourd'hui à Labruyère, maisons, monuments, routes, est de date récente. Les noms des parcelles de terre inscrites au cadastre n'accusent rien de bien ancien ; le souvenir des vieillards n'aide plus à reconstruire le passé !!!

Seule une tradition commune à bien de petits pays rappelle une époque où Labruyère était bien plus étendue.

Elle veut qu'au Sud- Ouest de la commune, ait existé une ville dont l'emplacement porté sur le cadastre le nom de Ville-Rase .Sur la crête des collines situées dans le parcours de Labruyère , à cet emplacement se voient beaucoup de décombres. Ce lieu est voisin du quartier de Chaussas, compris dans la commune d'Auterive et dont la jeunesse fournit avec celle de Labruyère les conscrits de l'an II déjà cités.

Des fossés défendaient l'approche de cet endroit. La bêche du laboureur les a comblés il n'y a pas encore longtemps.

Ce plateau élevé qui domine le pays au nord et la route d'Auterive au midi, a-t-il en effet servi d'assiette à un bourg aujourd'hui oublié ? Le relief se liait-il effectivement à Labruyère ? Cela aurait fait une bourgade de 3 kilomètres au moins de long. En maints endroits de la commune, l'éveil étant donné, on a trouvé des débris de briques romaines plates, à rebords, ayant servi parfois à des sépultures chrétiennes, mais surtout à couvrir les maisons de l'époque gallo-romaine.

Le vieil homme de l'âge de pierre et des époques préhistoriques est passé par ici. Quelques haches celtiques polies, des scies, des tranchets, des poinçons en quartzite et en pierre meulière trouvés aussi naguère permettent de l'affirmer.

Ces objets précieux, soigneusement collectionnés seront les premiers éléments d'un petit musée.

Avec plus de loisirs et surtout plus de délais pour mener à bien notre œuvre, nous aurions trouvé dans les archives la trace de faits oubliés aujourd'hui et qu'il serait piquant de remettre un jour en lumière.

Je cède en finissant au plaisir de transcrire 2 pièces qui témoignent du soin des municipaux de la République pour la police urbaine, et de leur zèle à fêter les évènements qui intéressaient le pays et contribuaient à sa prospérité.

« L'an 1791 et le 2ème jour du mois de juin, après-midi. Par devant nous, Jean Lanes , maire du lieu de Labruyère Dorsa, dans l'église paroissiale du dit lieu, ont été assemblés en conseil municipal Jean Regueine, Madal, Lanes, municipaux d'aujourd'hui. A tous lesquels s'étant assemblés, Serny Lanes procureur de la commune aurait dit que plusieurs particuliers de la municipalité se permettent de placer dans la rue du lieu, des pailles, gerbières, fumiers et autres encombrements.

Qu'en raison de ce, il a été rendu le 25 mars une ordonnance qui enjoint à tous les particuliers refusant de faire l'enlèvement des dits encombrements , que le juge de paix a été obligé de se transporter deux fois dans le présent lieu, pour faire connaître les droits respectifs etc...

Conclusion : Enlèvement par le valet de Ville dans le délai de trois jours des encombrements. Trois livres d'amende aux délinquants, sous préjudice des dépenses et frais d'exécution.

Le considérant de l'arrêté du 25 mars établit que plusieurs habitants affectent de placer leurs fumiers devant les portes, dans le parcours du village, que la boue qu'ils occasionnent dans les temps pluvieux, et, les mauvaises exhalations qui en viennent, sont dans le cas de produire des maladies. Comme aussi les pailles, les fagots sont placés à des endroits où le feu pourrait prendre facilement. »

Ces essais d'organisation ou de saine police, rendus nécessaires par l'incurie des habitants, donnent l'idée de ce que pouvait être autrefois un village féodal. Ils prouvent du moins quel était le bon vouloir de l'autorité à cette époque.

La paix de l'an X avec l'Angleterre a laissé une trace, même à Labruyère.

« Ce jour d'hui, dix- huit brumaire an dixième de la République Française, dix heures du matin, heure indiquée d'avance .

-Nous, Maire et Adjoint de la mairie de Labruyère, 4ème arrondissement du département de la Haute Garonne, en conformité de l'arrêté du Préfet du 3 courant, relatif à la célébration de la paix générale avec l'Angleterre.

Nous étant rendus à la maison commune et dès l'instant, passe le conseil municipal, les assesseurs du juge de paix, une salve de fusiliers avec leur

tambour fêtant. Réunis à nous de même que tous nos concitoyens. Tous les travaux ont été suspendus, les ateliers et boutiques fermés. A onze heures et demie, après un roulement de tambour, nous sommes partis de la maison commune, massés sur deux lignes, et nous étant rendus à l'arbre de la liberté, on a fait la lecture du susdit arrêté. A peine la lecture faite, qu'une fusillade, des cris souvent répétés de vive la paix, vive la République ont retenti au plus haut degré

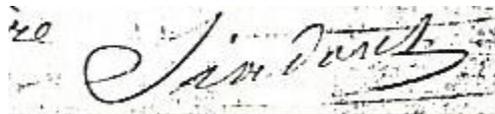
Ensuite ayant repris la marche, nous étant rendu à la maison communale, les citoyens, Maire et Adjoint, pour reconnaissance, ont invité tous leurs concitoyens à assister à un banquet civique, où, les cris de vive la paix, vive la République ont été souvent répétés de même que des chansons républicaines.

Et, sortant du banquet à six heures du soir, le concours a repris sa marche, et s'étant rendu dans le même ordre au feu de joie, où les mêmes cris et chants, et l'assiduité avec laquelle nos concitoyens ont assisté à la fête, nous ont démontré la sincérité de la réunion et l'oubli du passé..

En foi de ce, avons dressé le présent Verbal à Labruyère ce jour mois et an que dessus. Farine, Maire signé au registre. »

Labruyère 10 avril 1885

L'instituteur, auteur de la Monographie de Labruyère.
Jividoiret

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jividoiret', written on a piece of paper with some texture and faint markings.

Le Gene qui demandent ce qui
pourront exposer M^{rs} M^{rs} les Instituteurs au
concours regional ?

On peut répondre :

1° Le bilan des richesses ^{mat} industrielles, commerciales
et agricoles de leur commune.

2° L'histoire interessante d'un passé que l'on
oublie de jour en jour.

3° La preuve de leurs efforts pour contribuer
dans la mesure de leurs forces & de leurs moyens
au bien être general.

4° Celle d'un patriotisme desintéressé
car on sait bien que nos travaux supplémentaires
ne sont guère indemnisés.

Monographie de la Commune de Labruyère

La commune de Labruyère
canton d'Austerive arrondissement de Mauret (Haute
Garonne) est située sur le versant de la ligne du
méridien de Toulouse S 3° S 3" longitude occidentale;
43° 24' 21" latitude boréale

Elle est enclavée au Nord Nord-Est, à
l'Ouest et partie au Sud dans le territoire de Grèbioe.
Elle confine à l'Est à deux communes de l'arrond-
issement de Villefranche Issus & Ausagne; au midi
à celles d'Austerive et de Grèbioe. Son altitude
varie entre 180 m et 233 mètres au niveau de la
mer. Sa forme rappelle un peu celle de la France.

La superficie de son territoire est de 220 hectares
Sept kilomètres la séparent du chef-lieu de canton,
quatorze de Mauret et vingt-huit du chef-lieu de

trasc même à Labrugère
Ce jour d'hui dix-huit Brumaire an dixième de la
République Française, six heures du matin heure indiq-
guée (l'année)
1° Nous Maire j'ai joint de la mairie de Labrugère au
Maire de la M^e Garonne, en conformité de l'arrêté du Préfet
du 3 courant relatif à la célébration de la paix générale
avec l'Angleterre. Nous étants rendus à la maison com-
mune et dès l'instant passé le conseil municipal des
dix-huit heures du jour de paix, une salve de fusiliers avec
tambour battant. Nous à nous de même que tous nos
concitoyens. Tous les travaux ont été suspendus, les ateliers
et boutiques fermés. Et onze heures et demi après un
moment de repos nous sommes parties de la mai-
son commune en masse sur deux lignes, et nous étants
rendus à l'arbre de la liberté on a fait lecture du
substitut arrêté, et peine la lecture faite qu'une fusée
allumée (sic) les cris sous ont répétés de vivre la paix
vivre la République ont retenti au plus haut degré.
Ensuite ayant repris la marche, nous étants rendus à la
maison commune, les Citoyens Maire, adjoints pour selon
naissance ont invité tous leurs concitoyens à assister à
un banquet civique, où les cris de vivre la paix vivre
la République ont été sousent répétés de manière que
des chansons républicaines. Et sortant du banquet
à six heures du soir le concours a repris sa marche
et s'étants rendu dans le même ordre au feu de joie
où les mêmes cris et chants et l'assistance avec laquelle nos
concitoyens ont assisté à la fête nous ont démontré la
sincérité de la réunion et l'oubli du passé. En fin de
ce nous dressé le présent Vocabal à Labrugère le jour
mois et en que dessus. L'aine Maire signé au registre

Labrugère 10 avril 1809

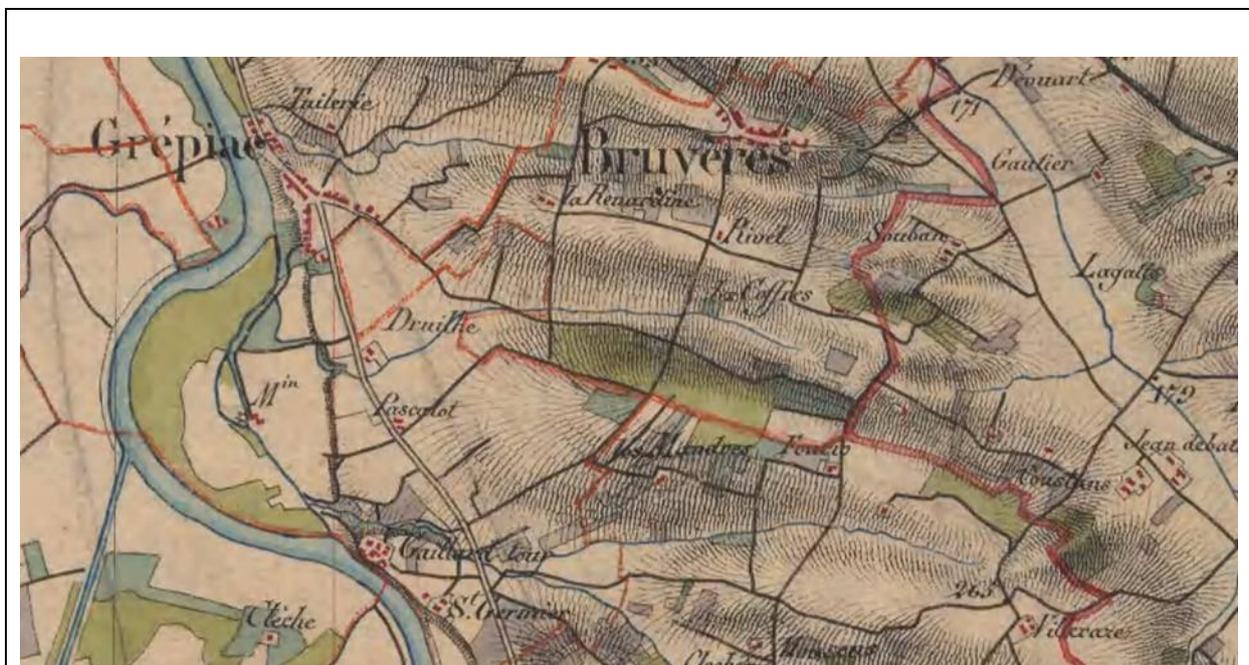
L'Intendant auteur de la

honorabilité de Labrugère

Jam. Paris



Carte de 1744



Carte de 1860